

Séance du 20 mai 2025

Date de la convocation: 15 mai 2025

Membres en exercice : 11

Présents : 7

Votes exprimés : 7

Votes "Pour" : 7

Votes "Contre" : 0

Abstentions de vote : 0

Le 20 mai 2025 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Patrice ESPINASSE

Présents : Patrice ESPINASSE, Franck BLANC, Olivier DUFOUR, Marie-Ange FOLLIOU, Jean-Sébastien COHAS, Chantal PALLANCHE, Romain CHABRE

Représentés :

Excusés : William GEORGES, Françoise SAPIN, Gérard PEREZ

Absents : Delphine FORISSIER

Secrétaire de séance : Romain CHABRE

DE_20250520_05

Diagnostic sur le mur de soutènement du parking de la rue de l'Eglise

Le Maire fait part de la nécessité de faire réaliser un diagnostic sur le mur de soutènement du parking de la rue de l'Eglise.

En effet, le mur de soutènement en pierre délimitant la parcelle du parking de la commune et le jardin d'un particulier en contrebas semble instable. Il présente des indices d'instabilité.

Le mur est l'ancien mur d'une grange qui a été démolie sans contrôle de la stabilité des fondations.

Le crépi du mur situé entre la parcelle 744 et 749 se délite également.

Le Maire a demandé un devis à l'entreprise SIC INFRA 42 pour la réalisation d'une étude géotechnique.

Le chiffrage de cette prestation est de 5 181.00 € HT soit 6 217.20 € TTC.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- *APPROUVE la réalisation d'un diagnostic sur le parking de l'église et le mur de soutènement ;*
- *APPROUVE le devis de l'entreprise SIC INFRA 42 ainsi présenté ;*
- *DIT que cette dépense sera imputée en section d'investissement du budget général 2025 ;*
- *CHARGE le Maire de passer la commande de cette prestation et de signer tout document afférent à cette décision.*

Ont signé au registre,

Le Maire, Patrice ESPINASSE

Le secrétaire de séance, Romain CHABRE

Date de transmission de l'acte: 04/06/2025

Date de réception de l'AR: 04/06/2025

042-214201162-DE_20250520_05-DE

A G E D I